*Demande d’expertise pour risque grave*

**Résolution du CSE de XXXX**

**Le XX/XX/20XX**

**1°) Motivations de l’expertise :**

Le CSE de *XXXX* a constaté l’émergence d’un (de) nouveau(x) risque(s) professionnel(s) dans l’établissement.

*Préciser la nature du risque (risques psycho-sociaux, risques chimiques, TMS… et la nature des activités ou des métiers concernés).*

*Arguments ou éléments de nature à mettre en évidence la présence du risque :*

* *Le CSE a, depuis plusieurs mois déjà été destinataire de plaintes récurrentes de salariés mettant en avant des situations de stress/surcharge de travail/surmenage, des troubles musculo-squelettiques (TMS), des situations de souffrance au travail.*
* *Relevés ou rapports du Médecin du travail… (aussi détaillés que possible avec citations éventuelles).*
* *Accidents du travail, constats de maladies professionnelles,*
* *Arrêts maladie en nombre, données sur l’absentéisme,*
* *Eventuelles enquêtes/alertes du CSE.*

*Précisions si possible des hypothèses/constats du CSE :* de nombreuses situations de débordement, de surmenage ou de stress au travail, diverses formes de TMS…

*Eventuelles démarches et signalements ou alertes du CSE (références, citations de CSE précédents) ou des DP.*

*Services et salariés concernés :*

Il s’agit pour l’essentiel des services suivants *XXXX* qui rassemblent *XX* salariés.

Conformément à l’art L.2315-94 du *Code du Travail*, le CSE de l’établissement décide donc de recourir à un expert agréé afin de l’aider à appréhender, identifier et évaluer ce risque.

**2°) Le choix de l’expert :**

Pour cette mission, le CSE désigne le cabinet ALTEP *expertise*, agréé par le Ministère du Travail,

ALTEP *expertise*

117, rue de Charenton

75012 PARIS

**3°) Le « cahier des charges » de la mission d’expertise :**

*A compléter et à préciser*

La mission confiée à l’expert aura plusieurs objectifs :

* Analyser les conditions de travail et les risques ou les facteurs de risques identifiés par le CSE.
* Aider le CSE à avancer des propositions de prévention de ces risques professionnels et des pistes d’amélioration des conditions de travail.

**4°) La désignation d’un membre pour faire appliquer la résolution :**

Nous donnons mandat à M………………, Secrétaire du CSE (ou membre au CSE) pour prendre toutes les dispositions nécessaires à l’exécution de cette décision, notamment de prendre contact avec l’expert désigné et éventuellement d’engager, pour défendre les intérêts du CSE, toutes les procédures administratives ou judiciaires requises.

Résultats du vote :

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :